

Le chef de cabinet de Stephen Harper a-t-il franchi un pas de trop

Écrit par Manon Cornellier
Mercredi, 15 Mai 2013 23:59 -

Est-il normal que le chef de cabinet du premier ministre vienne financièrement à la rescousse d'un sénateur soupçonné d'avoir réclamé des fonds publics auxquels il n'avait pas droit et sur lequel le Sénat fait enquête? C'est pourtant ce qu'a fait [Nigel Wright](#), le chef de cabinet de Stephen Harper.

Deux mois avant la publication des rapports de vérification comptable, M. Wright serait secrètement intervenu auprès de M. Duffy pour l'aider à rembourser un peu plus de 90 000 \$ en dédommagements destinés aux sénateurs résidant loin de la capitale fédérale, révélait [CTV](#) mardi soir.

Sénateur de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Duffy déclarait le chalet qu'il y possède comme sa résidence principale. Il réclamait donc des dédommagements en frais de résidence alors qu'en réalité, il vivait à Ottawa.

À la demande de M. Wright, un avocat du bureau du premier ministre aurait travaillé sur une lettre d'entente avec l'avocat du sénateur. Selon CTV, ce dernier s'y engageait alors à rembourser les contribuables en échange d'une aide financière.

Mike Duffy s'attendait, selon les courriels et les confidences obtenues par CTV, à ce que le bureau du premier ministre le rembourse. Deux jours après avoir transmis un courriel en ce sens à M. Wright, il a déclaré publiquement qu'il allait remettre les allocations reçues, ce qu'il a fait en mars. La somme atteignait 90 172 \$. Le geste avait alors été présenté comme une marque de leadership par les conservateurs.

Mardi, le bureau du premier ministre a dit à CTV qu'aucuns fonds publics n'avaient été versés pour aider le sénateur. Le Parti conservateur ne l'avait pas aidé non plus. Le bureau du premier ministre a finalement révélé aujourd'hui que M. Wright, un riche homme d'affaires en congé sans solde de la firme Onex, a fait un chèque personnel à Mike Duffy pour couvrir la presque totalité de la somme. Et il s'agirait carrément d'un cadeau.

Le porte-parole de M. Harper, Andrew MacDougall, a répété à plusieurs médias que «*M. Duffy a accepté de rembourser les dépenses en question parce que c'était la chose à faire. M. Duffy*

Le chef de cabinet de Stephen Harper a-t-il franchi un pas de trop

Écrit par Manon Cornellier
Mercredi, 15 Mai 2013 23:59 -

était cependant incapable de faire un remboursement en temps opportun

».

L'aide de M. Wright soulève toutefois une foule de questions éthiques. Comment le premier ministre peut-il approuver que son chef de cabinet sauve la mise d'un sénateur ayant enfreint les règles et floué les contribuables? Quelles conditions lient maintenant le parlementaire au chef de cabinet du premier ministre? La commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique [Mary Dawson](#) prévoit d'ailleurs vérifier si la loi s'applique à ce genre de situation.

De toute évidence, le bureau du premier ministre voulait mettre les conservateurs à l'abri d'une controverse qui ne cessait de prendre de l'ampleur cet hiver. Mais la façon de s'y prendre risque simplement de lui donner une nouvelle vie.

Mike Duffy n'est pas le seul sénateur à avoir été pris à partie l'hiver dernier pour avoir reçu une allocation réservée aux sénateurs résidant à plus de 100 kilomètres de la capitale fédérale.

Les sénateurs Mac Harb (libéral) et Patrick Brazeau (indépendant) ont eux aussi dû prouver qu'ils résidaient là où ils le disaient et non dans la capitale fédérale, comme tout le monde en était persuadé. On leur a demandé leur carte d'assurance-maladie, leur permis de conduire et ainsi de suite.

La firme Deloitte a été appelée en renfort pour effectuer une vérification indépendante. Ses rapports, rendus public la semaine dernière, concluent que les trois sénateurs ont leur résidence principale à Ottawa et n'ont donc pas droit aux dizaines de milliers de dollars en dédommagements qu'ils ont réclamés.

Les sommes s'élevaient à plus de 90 000 \$ dans le cas de M. Duffy, à 51 482 \$ pour M. Harb et à 48 744 \$ pour M. Brazeau. MM. Harb et Brazeau contestent ces conclusions. M. Duffy, en revanche, a refusé de collaborer avec l'enquête – sur les conseils du bureau du premier ministre, affirme-t-il dans un courriel obtenu par CTV.

Le chef de cabinet de Stephen Harper a-t-il franchi un pas de trop

Écrit par Manon Cornellier
Mercredi, 15 Mai 2013 23:59 -

Pour conclure, MM. Harb et Brazeau demeurent dans la province qu'ils représentent, peu importe leur adresse exacte. Mais Mike Duffy? S'il vit à Ottawa et non à l'Île-du-Prince-Édouard, comment peut-il représenter cette province au Sénat? À moins d'être ministre, il ne peut se soustraire à cette exigence inscrite dans la constitution. Qui résoudra ce nouveau casse-tête?

Cet article [Le chef de cabinet de Stephen Harper a-t-il franchi un pas de trop?](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Le chef de cabinet de Stephen Harper a-t-il franchi un pas de trop](#)